

SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2024

Soutenez l'ENSAD Nancy et ses formations !

Grâce à votre contribution via la Taxe d'Apprentissage, l'École nationale supérieure d'art et de design de Nancy peut :

- élaborer des parcours pédagogiques ambitieux en Art, Communication Visuelle et Design, dans un environnement stimulant ;
- renforcer les partenariats avec le monde socio-économique afin d'améliorer l'insertion professionnelle des étudiants ;
- favoriser l'internationalisation et encourager la mobilité des étudiants ;
- soutenir le développement des projets de recherche dans les domaines de la typographie, du design et de l'art.

CALENDRIER

À partir du **27 mai 2024** : ouverture de SOLTéA pour les employeurs

COMMENT NOUS SOUTENIR ?

Depuis 2023, la nouvelle plateforme de répartition du solde de la taxe d'apprentissage **SOLTéA** a permis de répartir le solde de la taxe d'apprentissage aux établissements éligibles. Connectez-vous sur la plateforme SOLTéA :

Vous pourrez y choisir d'affecter le montant de votre solde à l'École nationale supérieure d'art et de design de Nancy (ENSAD Nancy) habilitée à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage.

Il suffit d'entrer le code **UAI de l'ENSAD Nancy** . Vous choisirez ensuite le niveau de fléchage et répartirez vos crédits en pourcentage.

Code UAI pour l'ENSAD Nancy : N° 0540136E

INFORMATIONS

SOLTéA : <https://www.soltea.education.gouv.fr/espace-public/>

Contact ENSAD Nancy : marine.aussedat@ensa-nancy.fr